

RÈGLEMENT ADMINISTRATIF

TITRE VI

TARIFS DES PERMIS ET CERTIFICATS

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 1	PERMIS DE CONSTRUCTION	3
ARTICLE 1.1	CONSTRUCTION	3
ARTICLE 1.2	AGRANDISSEMENT, TRANSFORMATION ET REPARATION.....	3
ARTICLE 1.3	AUTRE	3
CHAPITRE 2	PERMIS DE LOTISSEMENT	3
CHAPITRE 3	CERTIFICATS	4
CHAPITRE 4	RENOUVELLEMENT DE PERMIS	4

CHAPITRE 1

PERMIS DE CONSTRUCTION

Le tarif pour l'émission du permis de construction est établi comme suit :

ARTICLE 1.1

CONSTRUCTION

Construction du bâtiment principal :

A) résidentiel :

pour le premier logement :..... 50.00 \$

pour chaque logement additionnel :..... 15.00 \$

B) bâtiment agricole, récréotouristique, commercial, public et industriel:

pour chaque 1 000.00 \$ mentionné au permis : 1.00 \$

minimum : 50.00 \$

maximum : 200.00 \$

Construction d'un bâtiment accessoire et/ou temporaire :

A) résidentiel :..... 15.00 \$

B) bâtiment agricole, récréotouristique, commercial, public et industriel :

pour le premier 1 000.00 \$ mentionné au permis :..... 15.00 \$

pour chaque 1 000.00 \$ de travaux supplémentaires :... 2.00 \$

maximum : 25.00 \$

ARTICLE 1.2

AGRANDISSEMENT, TRANSFORMATION ET RÉPARATION

Nonobstant toute disposition à ce contraire, aucun permis de construction ne sera exigé pour les travaux de réparations mineures, courants et habituels; d'entretien d'une valeur inférieure à 1 000.00 \$. Cependant, de telles réparations ne doivent pas modifier l'implantation au sol d'un bâtiment.

A) résidentiel :..... 20.00 \$

B) bâtiment agricole, récréotouristique, commercial, public et industriel :..... 20.00 \$

ARTICLE 1.3

AUTRE

Kiosque de produits provenant de la terre : 25.00 \$

CHAPITRE 2

PERMIS DE LOTISSEMENT

premier terrain : 20.00 \$

chaque terrain additionnel : 10.00 \$

CHAPITRE 3

CERTIFICATS

Déplacement d'une construction :	25.00 \$
Démolition d'une construction :.....	10.00 \$
Exploitation commerciale de la matière ligneuse :.....	25.00 \$
Clôture, mur ou haie :	10.00 \$
Piscine :	15.00 \$
Construction ou modification d'enseigne, d'affiche ou de panneau réclame :.....	20.00 \$
Installation d'une antenne ou d'une thermopompe :	10.00 \$
Travaux sur la rive ou le littoral :	15.00 \$
Gravière ou sablière :	25.00 \$
Éléments d'évacuation des eaux usées :	25.00 \$
Puits :.....	10.00 \$
Stationnement et aire de service pour le chargement et le déchargement :	Gratuit
Vente de garage :.....	Gratuit
De conformité et d'occupation :	Gratuit
Autres :	25.00 \$

CHAPITRE 4

RENOUVELLEMENT DE PERMIS

Tout renouvellement de permis de construction doit se faire au même prix que l'émission du permis initial.